

COMMUNE DE FUANS

Réunion du Conseil Municipal du 02 juillet 2020

Membres présents : Maximin AMIOTTE-PETIT, Yves BARRAND, Yohan BOUJON, Cyril CATTET, Frédéric CATTET, Jean-Michel CHAUBY, Marie-Pierre DODANE, Daniel KOVACIC, Claude MAILLOT, Nicolas MARGUET, Josiane RENAUD

Secrétaire de séance : Nicolas MARGUET

Ouverture de séance : 20h00

Clôture : 22H45

Convocation faite le : 25/06/2020

1/ Vote des taux d'imposition

M le Maire fait part aux membres du conseil, que suite à la réunion de la commission finances, il est proposé une augmentation de 2%. Seulement sur la taxe Foncier bâti et sur la taxe foncier non bâti, car le conseil ne vote plus la taxe d'habitation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte cette augmentation à savoir :

Foncier bâti 14.71 % et Foncier non bâti 11.97 % pour un produit attendu de 55 590 €

Pour rappel les taux en 2019 étaient de 14.42 % et 11.74 % pour un produit attendu de 54 498 €.

2/ Affectation des résultats

Les affectations des résultats des budgets : bois, lotissement et général sont présentés au conseil municipal. Après en avoir délibéré, les affectations sont approuvées à l'unanimité.

Bois excédent pour 2020 : 3 312.16 €

Lotissement excédent pour 2020 : 61 834.05 €

Général excédent pour 2020 : 199 464.70 €

3/ Budgets primitifs 2020

Il est rappelé qu'il n'y a plus lieu de voter un budget assainissement, car la commune n'a plus la compétence.

Budget bois, divers travaux sont prévus avec l'ONF, le budget bois est présenté à l'équilibre en section d'investissement pour un montant de 23 566.90 €, et pour la section fonctionnement des dépenses à hauteur de 18 950 € et des recettes prévisionnelles pour 46 312.16 €. L'excédent de fonctionnement ne sera pas reversé cette année au budget général.

Budget général, il est présenté en équilibre d'investissement à hauteur de 383 197.34 €, qui correspond au remboursement de 300 000€ de l'emprunt à court terme (souscrit pour la traversée du village en attente des subventions et du remboursement de la TVA) et divers investissement pour l'école suite à l'ouverture de classe et achat de matériels pour le secrétariat et l'atelier communal.....

Pour la partie fonctionnement des dépenses prévisionnelles de 569 580 € et des recettes de 657 026.70 €.

Les budgets sont approuvés à l'unanimité.

4/ Questions diverses

- Demande de Julie et Sébastien RENAUD pour enrober une partie communale : la commission se rendra sur place.
- Ecole : prévoir une rencontre avec les élus de Fournets Luisans. Revoir le fonctionnement avec le personnel communal pour la rentrée sur plusieurs points dont le bus, le ménage...
- Clefs de l'église : suite au départ de M PHILIPPON, la clef de l'église se trouve en Mairie.
- Une délibération est prise pour la restitution de la caution à M et Mme PHILIPPON.

Le Maire,
Daniel KOVACIC

